



Transmis par mail le 2/11/19
par LRAR le 5/11/2019
CR

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CHAMARANDE

Chamarande, le 7 novembre 2019

Département de l'Essonne

Arrondissement d'Etampes

Canton de Dourdan

téléphone : 01.60.82.20.11

télécopie : 01.60.82.64.09

e-mail : mairie@chamarande.fr

site : www.chamarande.fr

DRIEE Ile de France

Service développement durable des territoires et des entreprises

Évaluation Environnementale des Projets

12 cours Louis Lumière

CS 70027

94307 VINCENNES CEDEX

N/Réf : MHJB/OL/LR n° 2019-122

LRAR n° 1A 167 646 5059 7

Objet : Elaboration du PLU de Chamarande
Evaluation environnementale
Demande d'examen au cas par cas

Monsieur le Directeur régional,

La commune de Chamarande a initié une procédure de révision de Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Dans le cadre de cette procédure, le Conseil municipal a débattu du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), conformément à l'article L.123-9 du code de l'urbanisme, le 4 novembre courant.

A ce jour, le projet de PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale (le territoire communal ne comporte pas de site Natura 2000).

Aussi, en application du décret du 23 août 2012, nous vous sollicitons, en tant que délégué de l'autorité environnementale, afin que vous décidiez si une évaluation environnementale est nécessaire pour notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Afin d'examiner notre demande, nous vous communiquons les documents suivants :

- La notice de présentation exposant les caractéristiques et les incidences des projets qu'il inscrit
- Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD),
- Le zonage.

Le PADD et sa traduction réglementaire ont été élaborés en étroite collaboration avec la DDT, l'ABF, le conseil départemental de l'Essonne, le PNRGF et présentés lors de la réunion des personnes publiques associées en date du 10 octobre dernier.

Me tenant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur régional, l'expression de sincères salutations.

Le Maire,



Marie-Hélène JOLIVET-BEAL

Copie : DDT de l'Essonne